



Programme de plantations, ruches et pollinisation de Ferus

AVRIL 2017



Depuis 2016, Ferus a planté **plus de 80 arbres fruitiers** en Pyrénées centrales, où au moins 37 ours sont présents. En 2016, l'association faisait naturellement le choix de commencer à constituer un réseau de parcelle **Api'ours** sur le territoire de la Haute-Garonne, l'antenne de Ferus étant à Arbas (31). En 2017, nous avons étendu le territoire d'action du programme **jusqu'à la Haute-Ariège**. Notre autre programme **Parole d'ours** qui nous permet d'informer et de sensibiliser la population au sujet de l'ours depuis 2008, nous a également permis de constater que cette dernière, très majoritairement favorable à l'ours, **était prête à s'impliquer davantage**. Ferus propose **Api'ours** : via des plantations d'arbres fruitiers, la mise en place de ruches, l'éducation à l'environnement, l'objectif est de **mobiliser et de sensibiliser les pyrénéens aux enjeux de conservation de la biodiversité dans les Pyrénées, dont l'ours fait partie...**

Vous faites partie des généreux donateurs et des sympathisants qui ont soutenu Api'ours. Grâce à votre soutien, le projet a beaucoup avancé. Vous pouvez désormais suivre l'actualité d'Api'ours sur notre site internet www.ferus.fr - Dans les grandes lignes :

 **En 2014, Ferus lançait un appel à parrainage de ruches et d'arbres fruitiers**, toujours en cours (Voir au dos). La recherche de financements est une étape ingrate mais cruciale.

 **Le 6 février 2016, nous plantions 27 arbres fruitiers sur un terrain communal d'Aspet**, terrain «vitrine» du projet, avec l'aide de l'association Les Vergers Retrouvés du Comminges. Le Maire d'Aspet, des bénévoles, des habitants sont venus prêter main forte par une belle après-midi ensoleillée. Le terrain (anciennes terrasses agricoles) se trouve sous la chapelle de Miège-Coste.

 **Le 1er avril 2017, nous plantions 40 arbres fruitiers sur la commune de Melles en Haute-Garonne**, sur 1 terrain communal et 3 terrains privés. Le chantier a été une réussite grâce à une quinzaine de bénévoles (dont des habitants), avec l'aide des Vergers Retrouvés du Comminges et du Maire de Melles. La pluie n'aura pas entamé la bonne humeur collective.

 **Le 8 avril, nous plantions 15 arbres fruitiers sur la commune de Couflens en Ariège**, sur 1 terrain privé appartenant à de grands sympathisants de l'ours, qui ont accueilli très chaleureusement la dizaine de bénévoles venus pour l'occasion, par une belle journée ensoleillée.

 Très prochainement, ce sont des **ruches (abeilles noires) qui vont être mises en place sur la commune de Melles**.

2016-2017 :

- Plus de 80 arbres fruitiers plantés
- 2 mairies impliqués (Aspet et Melles)
- 6 terrains (privés et communaux)
- Sur la Haute-Garonne (Aspet et Melles) et l'Ariège (Couflens)



Crédits photos : Sabine Matraire et Aurélia Puerta



Pour plus d'informations :

Vous pouvez nous contacter au 0646621947
ou par e-mail : oursferus@gmail.com
Maison des associations, 31160 Arbas



Ils nous soutiennent :



Api'ours, Programme de plantations, ruches et pollinisation

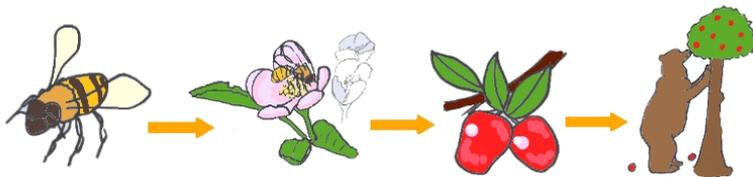
PARRAINEZ UNE RUCHE OU UN ARBRE

=

SOUTENEZ LA BIODIVERSITE PYRENEENNE



Saviez-vous que l'ours, omnivore opportuniste, raffole de baies, fruits charnus et autres végétaux ? Il faut dire que la consommation de végétaux représente 75 à 80% de son alimentation. Autrement dit, l'essentiel de son régime alimentaire, et celui de la faune en général, dépend des abeilles et autres pollinisateurs, maillons clé de la chaîne de la vie.



FERUS vous propose de soutenir nos actions de terrain en faveur de la biodiversité et de l'ours en devenant **parrain ou marraine d'une ruche ou d'un arbre fruitier** du programme Api'ours.

Parrainer, c'est soutenir Api'ours

Api'ours® est un programme de plantations, ruches et pollinisation, créé par FERUS : c'est un programme complet autour des enjeux pour la biodiversité dans les Pyrénées.

Avec l'aide des habitants pyrénéens, FERUS souhaite constituer un réseau de parcelles, dans les Pyrénées, sur lesquelles seront plantés des **arbres fruitiers** et/ou placées **des ruches**, dans le but de favoriser la pollinisation, maintenir l'apiculture en zone de montagne, et assurer ainsi la fructification nécessaire à la survie de la faune sauvage, dont l'ours.

A cela viendra s'ajouter un volet pédagogique qui permettra de sensibiliser à la fois les scolaires et la population locale.

Api'ours est donc un programme autour des pollinisateurs et de l'ours ; les premiers représentent les enjeux de survie de la biodiversité de demain et l'ours est l'espèce emblématique de la biodiversité préservée dans les Pyrénées.

Ainsi, parrainer un pommier, une ruche... ce n'est pas seulement permettre à Api'ours d'exister, c'est aussi faire en sorte que tous s'impliquent pour protéger la biodiversité.

Parrainer, concrètement ça sert à quoi ?

Devenir parrain ou marraine c'est apporter votre **soutien moral** mais surtout **financier** pour que l'association FERUS puisse contribuer au maintien des équilibres biologiques et écologiques dans les Pyrénées.

Ainsi, en parrainant tout ou partie d'une ruche, ou bien un arbre fruitier :

- ☐ vous nous aidez à financer l'achat de ruches, d'essaims d'abeilles et d'arbres fruitiers ;
- ☐ vous nous aidez à protéger les abeilles et à lutter contre ce qui les menace ;
- ☐ vous vous impliquez dans la conservation de la biodiversité au sens large ;
- ☐ vous participez à la conservation de l'ours dans les Pyrénées ;
- ☐ vous soutenez le programme Api'ours.

Formules de parrainage :

Le parrainage est valable 1 an (de avril-mai année n à n+1). Vous pouvez parrainer un arbre fruitier, une ruche entière ou une part de ruche (1/20^{ème} ☐, 1/10^{ème} ☐ ...).

Pour chaque don, vous recevrez en contrepartie un « certificat de parrainage ».

Pour les dons supérieurs ou égaux à 350€, votre nom apparaîtra sur la ruche.

| | | | |
|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| 1 arbre | 1/20 ^{ème} ☐ | 1/10 ^{ème} ☐ | 2/10 ^{ème} ☐ |
| 15,00 € | 25,00 € | 50,00 € | 100,00 € |
| 3/10 ^{ème} ☐ | 4/10 ^{ème} ☐ | 5/10 ^{ème} ☐ | 6/10 ^{ème} ☐ |
| 150,00 € | 200,00 € | 250,00 € | 300,00 € |
| 7/10 ^{ème} ☐ | 8/10 ^{ème} ☐ | 9/10 ^{ème} ☐ | 1 ☐ entière |
| 350,00 € | 400,00 € | 450,00 € | 500,00 € |

Parrainer = DON

Le parrainage est un don. Il vous donne donc droit à la déduction fiscale. 66% de vos dons sont déductibles des impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable (règles en vigueur en 2013). Dans cette campagne de parrainage, FERUS vous enverra un reçu fiscal pour votre don.

Formulaire à remplir et à nous retourner :

à : FERUS, Maison des Associations, 31160 ARBAS

Nom : Prénom :

Adresse :

E-mail :

Je parraine : ☐ un arbre ou ☐ 1/20^{ème} ou ☐/10^{ème} de ruche ou ☐ 1 ruche entière
Pour un montant de :€ (pour les chèques : à l'ordre de FERUS)

Contact : oursferus@gmail.com ou 06 46 62 19 47 – www.ferus.org

